

AVANCEMENT COMMANDANT

LA DATE DE NOMINATION DOIT ÊTRE RESPECTÉE !

SCSI

Syndicat des
Cadres de la
Sécurité
Intérieure

Clair



scsi-pn.fr

avril 2020

**CORONAVIRUS
COVID-19**



Le SCSI a saisi le DGPN et le DRCPN dès le début de la crise sanitaire pour que les officiers promus au grade de commandant soient bien nommés au 1er juillet 2020 comme prévu, si nécessaire avec un aménagement des conditions de suivi du stage statutaire (90H de formation).

Les difficultés d'organisation de ce stage ne doivent en aucun cas pénaliser les officiers actuellement mobilisés dans la lutte contre le coronavirus !

STAGE STATUTAIRE COMMANDANT : PLUSIEURS PISTES À L'ÉTUDE... MAIS L'INCERTITUDE DEMEURE !

- M. Presson, Directeur de l'ENSP, a transmis une note au DGPN proposant plusieurs scénarii ;
- Vu l'évolution de la crise sanitaire, et la sortie de confinement incertaine, aucune visibilité n'existe vraiment sur l'option à retenir (fin de session de mars en e-learning, ou en commun avec les sessions de mai et juin pour une « formation massifiée », report global des 2 dernières sessions...).

Des mesures dérogatoires doivent être rapidement prises et actées par le DGPN afin d'assurer les nominations au 1er juillet 2020.

Il demeure cependant probable que l'organisation des sessions devra être échelonnée jusqu'au 31 décembre 2020, après le retour à la normale de la sollicitation opérationnelle des services. L'e-formation pour 320 stagiaires n'est, pour l'heure, pas envisagée par l'ENSP.